



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 6020384

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 27/01/2026 11H48 C:000032 I:29419
V/REF : 1048652
V/Email reçu le Mardi 27/01/2026 a 11H48

SELON DEVIS N° 6010175

V/REF.IMM. 0191

IMMEUBLE : RES DE LA REYSSOUZE
2/4/6/8 RUE NICOLAS FARET
6A/6B, RUE PAUL PAINLEVE
01000 BOURG EN BRESSE

SEMCODA
AGENCE BRESSE DOMBES
28 RUE DE LA GRENOUILLERE
CS 81050
01000 BOURG EN BRESSE

Feillens, le 12 Février 2026

Référence Marché: M_230717001-1

LOCALISATION : 6B RUE PAUL PAINLEVE - BOURG - MME LAURENT 0616043712 - LOGT 2041 - ETG4
MOTIF : VOTRE ACCORD SUR NOTRE DEVIS N°6010175 DU 27/01/2026
D UN MONTANT DE 391,21 EUROS HT

Donneur d'ordre : M. I. DOUKOURE

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie

ACCORD SUR DEVIS

DEPLACEMENT DU VEHICULE ET DU PERSONNEL
DEPOSE ET MISE EN DECHARGE DE L'EVACUATION EN CUIVRE DEPUIS L'EVIER
JUSQUE DANS LA COLONNE AVEC 2 TRAVERSÉ DE CLOISON
CREATION D'UNE NOUVELLE CANALISATION EN PVC DIAMETRE 40 DEPUIS L'EVIER
JUSQU'A LA COLONNE
REMPACEMENT EVACUATION DOUBLE VASQUE
RACCORDEMENT A LA COLONNE
REBOUCHAGE DES TROU
ETANCHEIFICATION AU NIVEAU DU BRAS DE COLONNE
TEST ETANCHEITE
NETTOYAGE CHANTIER

NOTRE INTERVENTION DU 05 FÉVRIER 2026 : CONFORME AU DEVIS

OBSERVATIONS : DS LCOMPTER Email envoyé le 11/02/26 a 19H22 M. I. DOUKOURE
DS TT EMAIL ENVOYÉ LE 27/01/26 A 10H20 M. I. DOUKOURE

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Travaux réalisés avec un véhicule atelier équipé de matériel plomberie/ chauffage (poste à souder, génératrice 220 volts, raccords et longueurs de tuyaux de différents diamètres, tronçonneuse, etc...).
La prestation comprend en fin d'intervention le contrôle de l'étanchéité, le nettoyage du chantier, l'évacuation des déchets (sauf stipulation contraire), le relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====			
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U. HT	
3,00	PL00082-Pose de ML de tube PVC	41,60	124,80
1,00	PL00001-Forfait déplacement	46,80	46,80
3,00	PL00004-H(s) main d'oeuvre	41,60	124,80
1,00	PL00014-Rempl.vidage évier inox 2 cuves	83,20	83,20
Quantité	Fournitures - Mises en oeuvre	P.U. HT	
3,00	Kilo(s) de plâtre	3,87	11,61
TOTAL H.T.			391,21
T.V.A. a 10,00%			39,12
TOTAL T.T.C.En EURO			430,33

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Mars 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN



Bon de Commande

N° : 1048652 du 27/01/2026

Pr.

SEM CODA

AGENCE DE BOURG EN BRESSE

28, rue de la Grenouillère

CS 81050

01010 BOURG EN BRESSE CEDEX

Tel:04.74.22.83.27

SERVIMO BOURGOGNE SAS

550 ROUTE DE TERNANT

01570 FEILLENS

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Lieu d'intervention

Référence : 544126-FS2497

Téléphone : 03.85.20.30.60

Mail: bourgogne@servimo.fr

MME LAURENT WENDY

6B RUE PAUL PAINLEVE

01000 BOURG EN BRESSE

Référence de la Demande

N°: 878 625 du 16/01/2026

Téléphone : 06.16.04.37.12

THCPLOPP Txv hors contra Plomberie

Partie privat.

1

00191-00007-00002-00041 H / Type 4 / 04

Etage : 04

01-EE-2224-ENT-61513100

Date entrée: 31/07/2020

Délai

Date limite exécution : 11/02/2026

Observations

Pour toute question voir avec M.Doukouré 07.62.40.99.89

Cette Résidence est susceptible de contenir de l'amiante. En conséquence toute intervention devra s'effectuer conformément à l'Article R.4412-97-3-II du Code du Travail.

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
PL00001 travaux selon devis N / 6010175	1,00	391,21	391,21	39,12	430,33
Total H.T.					391,21
Total TVA					39,12
Total TTC					430,33

SEM CODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Demande de travaux suivie par DOUKOURE Ibrahima le 27/01/2026

Visa pour bonne exécution

(Nom, Prénom, Date et Signature)

Le Responsable

Nom et Signature

Le Responsable d'Agence

Romuald RICHONNIER

Attestation simplifiée de TVA au dos

Facture libellée au nom de SEM CODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEM CODA AGENCE DE BOURG EN BRESSE

EDN6

1/2

27/01/2026 à 11:47



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE BOURG EN BRESSE 28, rue de la Grenouillère CS 81050 01010 BOURG EN BRESSE**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **6B RUE PAUL PAINLEVE 01000 BOURG EN BRESSE**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **BOURG EN BRESSE**

le **27/01/2026**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAP

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 1048652